

Groupe scolaire Sand-Desrousseaux 37 avenue de la République 59160 LOMME ce.0591652a@ac-lille.fr 03 20 92 42 66





Compte rendu du conseil d'école du lundi 28 mars 2022 : 17h45 - 20h40

Le conseil d'école, sur invitation de sa présidente Mme Morel, envoyée en date du 10 mars 2022, s'est réuni le lundi 28 mars 2022 de 17h45 à 20h40.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 18 octobre 2021

	Présent.e	Absent.e	Excusé.e
Directrice du groupe scolaire			
Mme MOREL	X		
Enseignantes du groupe scolaire			
Mme SOUMET TPS PS MS	x		
Mme DEON PS MS	x		
Mme MACAU PS MS	x		
Mme DELPIERRE MS GS	x		
Mme MEUNIER GS	X		
Mme FONTAINE CP	x		
Mme LARAJ CP			x
Mme STATIUS CE1	x		
Mme TAJJIOU CE1	x		
Mme DETHOOR CE1 CE2	x		
Mme LAVALETTE CE2	x		
Mme COTTEAU CE2 CM1	x		
Mme MONCHIET CM1 CM2			x
Mme GLACHANT CM1 CM2	x		
Mme LETAILLEUR CM1 CM2	x		
Mme EVRARD ULIS			x
Mme Carpentier Complément de service Mme DEON			x
Mme De Coninck Complément de service Mme SOUMET	x		
Mme Mazure Complément de service Mme DETHOOR			x
Mme Michel Complément de service Mme MONCHIET			x
Enseignante du RASED			
Mme POUILLY	X		
Représentantes de l'Éducation Nationale			
Mme SAAD, Inspectrice de l'Éducation Nationale			x
Mr MILLAIRE, DDEN	x		
Représentants de la commune			
Mme BLAS Delphine, adjointe culture	x		
Mr BUTSTRAEN, adjoint	x		
Mr LENOBLE, Enfance Education Lomme	x		
Mme BERRUBE, en charge des travaux	X		
Mme LEROY, conseillère communale	X		
Représentants élus des parents			
Mme INCI			x
Mme FIGUEIREDO	x		
Mme LIOTARD			x
Mme MILLAIRE	x		
Mme DAME/BESSAU			
Mme PILLAS	x		
Mme PLANCKE	X		

Mme KLEIN BAUDOIN	X	
Mme DELECAMBRE	x	
Mme AVCI		x
Mme BOCA	x	
Mr MAES	X	

Présidente de séance : Marie Morel

Secrétaire de séance : Marie Morel

La séance est ouverte à 18h. Nombre de votants : 30.

Ordre du jour

A. Réglementaire

Validation du PV du conseil du 18 octobre 2021

Validation de l'ordre du jour

B. Infrastructurel

Bilan de l'organisation de l'école depuis le début des travaux

Présentation des travaux : ancien CMP de la rue Jean Jaurès, sanitaires du RDC et projet de remplacement des ganivelles à la Maternelle

C. Pédagogique

Bilan provisoire de l'année scolaire 2021-2022 : sorties et projets, passés, en cours et à venir

Classe de neige pour les CM2 et classe de mer pour les GS

D. Financier

État des comptes

E. Administratif

Inscriptions 2022-2023

F. Questions diverses

A. Réglementaire

Validation du PV du Conseil du 18 octobre 2021

Le compte-rendu du conseil du 18 octobre 2021 est mis au vote et validé à l'unanimité.

Validation de l'ordre du jour du 28 mars 2022

L'ordre du jour est validé à l'unanimité sans modification.

B. Infrastructurel

Bilan de l'organisation de l'école depuis le début des travaux

Déménagement du 37 avenue de la République en décembre 2021 Emménagement au 132 rue Jean Jaurès dans la salle musique désormais polyvalente : bureau, réunion, restauration, ateliers ponctuels Classe de Mme Monchiet et Mme Michel à l'école Michelet puis dans la salle de garderie du bâtiment maternelle et réinstallation dans la classe originelle au rez-de-chaussée de l'école élémentaire

Présentation des travaux

Ancien CMP de la rue Jean Jaurès : déménagement au 13 cour Godart à Lomme Plans et organisation du nouvel espace disponible Sanitaires du rez-de-chaussée de l'école maternelle Présentation du plan et des contraintes Projet de remplacement des ganivelles à la Maternelle

Intervention de Monsieur Lenoble et Madame Berrubé

Des travaux en deux temps

Phase 1: été 2021

Mise en accessibilité de l'aile République et de la cour de récréation de l'école élémentaire pour les personnes à mobilité réduite

Phase 2 : février 2022 à été 2022

Aile Jean Jaurès avec restructuration et extension

Organisation des espaces :

Accueil du périscolaire dans l'ancien logement de fonction qui accueillait le bureau de la direction, une cuisine, une salle de réunion, un hall couloir d'entrée et une salle des archives

Le 1^{er} étage était constitué de locaux désaffectés

L'idée générale est de créer un couloir de circulation entre l'aile Jaurès et l'aile République.

Organisation générale :

Au RDC : bureau, salle des psychologue et infirmière scolaires, sanitaires et salle de classe

Au 1^{er} étage : salle d'arts, salle de réunion, stockage, salle de musique, salle pouvant accueillir un petit atelier, BCD, Salle Rased

Particularité : les travaux se font en site occupé avec la présence d'une base vie dans la cour de récréation

Les **espaces numériques interactifs (ENI)** seront installés en 2022 dans toutes les classes qui n'en avaient pas encore et les anciens TBI seront remplacés par des modèles plus récents.

La **BCD** sera aménagée en 2023. Une réunion est prévue à ce sujet le mardi 5 avril avec le service Enfance Education et la médiathèque de Lomme.

Présentation du plan d'aménagement des sanitaires du RDC de l'école maternelle

Mme Millaire se demande pourquoi les autres sanitaires du groupe scolaire ne sont pas refaits également. Mr Lenoble explique qu'il convient de répartir les travaux sur toutes les écoles de la ville de Lomme.

Mr Millaire, DDEN, présente la grande enquête réalisée par la fédération sur la fréquentation des toilettes en France et ses multiples problématiques.

Mme Klein remercie la municipalité de la future réfection des WC et revient sur la présence des 2 urinoirs. Mme Delecambre comme Mme Klein auraient souhaité deux cuvettes et un urinoir dans l'espace réservé aux garçons.

Rappel de la réglementation : 1 urinoir pour 20 garçons. C'est pourquoi il y aura 2 urinoirs car l'effectif des garçons est de plus de 20.

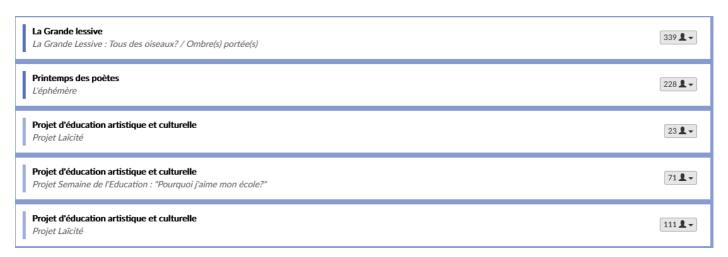
Les **ganivelles** vont être remplacées par des barrières de type ranch à bouts arrondis. Les travaux sont prévus en juillet-août 2022 si les livraisons de matériaux sont possibles.

Un seul accès au jardin est prévu.

C. Pédagogique

Bilan provisoire de l'année scolaire 2021-2022

Projets



Nous remercions la municipalité de Lomme pour les appels à projets dans le cadre de la **semaine de la Laïcité** (les classes de la Maternelle et la classe de Mme Monchiet) et de la **semaine de l'Éducation** (Pourquoi j'aime mon école?).



Chorale avec les intervenantes Mme Rosa Parlato et Mme Magali Duthilleul Classe Orchestre à l'École de Musique de Lomme sous la direction de Philippe Leroy

Sorties



<u>Projet PETIT-DÉJEUNER</u> dans la classe de Mme Delpierre en MS-GS, dans la classe de Mme Meunier en GS, dans la classe de Mme Lavalette en CE2 et dans la classe de Mme Cotteau en CE2-CM1.

Dans le cadre du label **Éco-École**, la thématique retenue en 2022-2023 sera la **BIODIVERSITÉ**

Conseil des délégués

Un premier conseil s'est réuni le mercredi 16 mars 2022

Protocole sanitaire en trois étapes : 21 février, 28 février et 14 mars 2022

Lundi 21 février 2022, le protocole sanitaire est passé du niveau 3 au niveau 2.

Ce changement a signifié:

- La fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et pour les personnels.
- La possibilité de pratiquer de nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans porter le masque mais en respectant la distanciation. Les sports de contact sont pratiqués avec le masque.
- Le port du masque dans les espaces intérieurs reste obligatoire dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de 6 ans et plus.

Au niveau du dépistage, les élèves et les personnels ayant eu un contact avec un cas confirmé positif réalisent un seul test (autotest ou antigénique) à J2 au lieu des trois demandés à J0, J2 et J4 avant les vacances.

La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux attestant de la réalisation du test à J2 n'est plus exigée pour accueillir les élèves à l'école.

Le lundi 14 mars 2022, le protocole sanitaire est passé au niveau 1 pour l'ensemble des écoles.

Ce passage au niveau 1 implique la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves et la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives

Les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont maintenues.

Le passage au niveau 1 signifie également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire.

Suite à la survenue d'un cas positif parmi les élèves, tous les enfants de la classe sont considérés comme contacts à risques, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque. Dans la mesure du possible, les contacts à risques sont recherchés en dehors de la classe.

Ces élèves poursuivent les cours en présence et réalisent un autotest à J2.

La communication d'une déclaration sur l'honneur n'est plus requise depuis le 21 février 2022.

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour ces élèves contacts à risques (à partir du CP) pendant 7 jours après la survenue d'un cas confirmé.

Nouvelle organisation possible

Si le niveau demeure vert, l'école propose de fonctionner autrement, notamment en élémentaire.

Les classes de Maternelle resteraient sur un fonctionnement en deux temps avec une "amélioration" de l'accueil pour les MS/GS de Mme Delpierre et les GS de Mme Meunier le mercredi midi à 11h55. Les parents seraient autorisés à récupérer leurs enfants dans les classes.

Le midi, la sortie continuerait à se faire aux grilles les jours de cantine.

Les classes de l'école élémentaire

Les entrées du matin se feraient de 8h20 à 8h30

Grille Jean Jaurès: Mme Lamarche / Mme Vercaigne / Mme Tajjiou / Mme Statius / Mmes Dethoor et Mazure / Mme Fontaine

Grille République: Mme Glachant / Mme Letailleur / Mmes Monchiet et Michel / Mme Cotteau / Mme Lavalette

Les sorties du midi et entrées de l'après-midi se feraient à **12h** et **13h50/14h** pour toutes les classes en gardant les entrées et sorties aux grilles attribuées.

L'après-midi se terminerait à **16h10** pour toutes les classes.

Les récréations à l'école élémentaire

Les récréations du cycle 2 du matin : **10h35 – 10h55**

Les récréations du cycle 2 de l'après-midi : **15h10 - 15h25**

Les récréations du cycle 3 du matin : **10h10 – 10h30** (avec Mme Cotteau) Les récréations du cycle 3 de l'après-midi : **14h45 – 15h** (avec Mme Cotteau)

Les récréation à l'école maternelle

Matin

TPS-PS-MS: **10h45-11h15** MS-GS: **10h15-10h45**

Après-midi

TPS-PS-MS: 15h40-16h10

MS-GS: 15h-15h30

Sécurité

Deux nouveaux exercices évacuation incendie ont eu lieu le 16 mars pour les bâtiments de l'école élémentaire (Jaurès et République) en 3 min 06 et le 17 mars pour le bâtiment de l'école maternelle en 3 min 02.

Classe de neige pour les CM2 à Saint Michel de Chaillol

Départ des élèves de CM2 le 18 mars Retour des élèves de CM2 le 25 mars

La municipalité de Lomme souhaite revenir à deux semaines de séjour en 2022-2023.

Classe de mer pour les GS à Angerville l'Orcher

Départ de 17 élèves de Grande Section du 9 au 13 mai 2022

<u>Classes transplantées</u> les 4 et 5 avril 2022 au collège Jean Jaurès pour les classes de CM1-CM2

Piscine

Les classes de Mmes Tajjiou et Statius en CE1 et les classes de Mmes Lavalette et Cotteau en CE2 et CE2-CM1 vont à la piscine le lundi après-midi.

<u>Flag</u>

Monsieur Delporte intervient les lundi et vendredi après-midis avec les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2.

La Grande Lessive

La Grande Lessive s'est déroulée le jeudi 24 mars 2022. Un temps d'accrochage supplémentaire a été proposé le 25 mars. Ombre(s) portée(s) était la thématique de la 2ème édition de l'année.

D. Financier

État des comptes

Numéro	Туре	Domiciliation	A-nouveaux	Total Entrée	Total Sortie	Solde	Actif
00010091901	Compte bancaire	CCM DOUAI OCCE	4490,04 €	4584,50 €	3842,37 €	5232,17€	0
	Caisse	Caisse	11,54 €	1997,85€	1997,85€	11,54€	0

E. Administratif

Inscriptions 2022-2023

1ère étape : du 1er mars au 30 avril 2022 au service Enfance Éducation de Lomme

2ème étape : du 2 mai au 31 mai 2022 à l'école sur rendez-vous

Sont demandés aux familles :

- le livret de famille
- les pièces d'identité des parents
- le carnet de santé (vaccins)
- le certificat d'inscription de la ville de Lomme
- le certificat de radiation éventuel de la précédente école
- en cas de divorce, le jugement

Sont remises aux familles :

- une fiche de renseignements
- une fiche d'urgence
- une fiche de droit à l'image

En cas de besoin, un dossier PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est à compléter.

Dates à retenir

Conseil d'école n° 3 : Lundi 27 juin 2021 à 17h45

Carnaval: Vendredi 1er avril 2022

Classe de mer GS: Lundi 9 au vendredi 13 mai 2022 en Normandie à

Angerville l'Orcher

Portes Ouvertes le vendredi 20 mai à la Maternelle après la classe de 16h10 à 18h.

F. Questions diverses

Problématique de la **fête d'école** : besoin de recréer un espace de convivialité autour de cet événement et de permettre à l'APE de disposer d'une somme d'argent pour permettre le financement de sorties scolaires, spectacles...

Problématique du **stationnement** pour les personnels du groupe scolaire : nécessité de proposer une durée étendue à 3h pour que les personnels ne sortent plus de l'école pendant le temps scolaire ou de créer une zone de stationnement proche de l'école à destination des personnels.

Problématique des impressions en couleur qui ne sont plus possibles depuis novembre 2021. Les enseignantes de maternelle en ont besoin.

Problématique de la liste des enfants inscrits par les parents sur Lomme Puce qui devraient être mise à disposition des écoles pour éviter que certains enfants ne rentrent à la maison sans autorisation. En élémentaire, cela se fait sur déclaration orale des enfants le matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le prochain conseil d'école se tiendra le lundi 27 juin 2022 à 17h45.